

Numéro unique pour
tous les
services de la Safer
Occitanie
09 70 10 20 30

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Ariège
Aude
Aveyron
Gard
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Hérault
Lot
Lozère
Pyrénées-Orientales
Tarn
Tarn-et-Garonne

SERVICES RÉGIONAUX

Territoires,
Aménagement
et Environnement

Propriétés Rurales

SIÈGE SOCIAL
10, chemin de la Lacade
Auzerville-Tolosane
BP 22125
31321 Castanet-Tolosan
Cedex
Tél : 09 70 10 20 30
service-accueil@safer-

Maître Gaëlle CROS
7 Rue Boltar
31600 SEYSES

AUZEVILLE-TOLOSANE, le 21/10/2024

Dossier : COMMUNE DE SEYSES / M. & Mme BLANC
Commune : SEYSES - 31
Dossier suivi par : Anaïs DAURTIEU / Aurore GUILLEMOT
Objet : Demande de dérogation pour Revente

Maître,

Dans votre courrier reçu par nos Services le 10/06/2024, vous nous avez demandé d'accorder une dérogation aux conditions particulières imposées par la SAFER dans le cadre d'une rétrocession de biens agricoles, ci-dessous détaillés :

La demande concerne le dossier initial suivant :

Demandeur (attributaire de la SAFER) : COMMUNE DE SEYSES
Date de l'acte de rétrocession : 10/03/2022
Commune principale des biens : SEYSES

Objet de la présente demande de dérogation :

Nature de l'acte envisagée : Revente
Au profit de M. & Mme BLANC
Concernant les seuls biens suivants, qui lui ont été rétrocédés par la SAFER Occitanie :
Commune de SEYSES (31) Surface sur la commune : 08 a 36 ca - parcelle AX 203 [081]

Après examen de ce dossier, la SAFER a décidé d'accorder cette dérogation.

Par ailleurs, la présente lettre ne vaut pas renonciation par la SAFER à exercer le droit de préemption sur cette vente, laquelle devra donc être notifiée à la SAFER, en application des dispositions des articles L 143-1 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime.

En revanche, la présente dérogation emporte renonciation par la Safer Occitanie à se prévaloir du pacte de préférence contenu à son profit, dans l'acte en référence.

Nous vous prions de croire, Maître, à l'assurance de notre sincère considération.

Alexis BRETON
Directeur départemental



*Règlement de 360 € TTC effectué par chèque - M. & Mme BLANC - N° 4565006
Banque : BANQUE POSTALE*